Accusé de réception en préfecture
012-211201836-20240521-20240521_06-DE
Reçu le 27/05/2024

République Française

Département
AVEYRON

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE de PEYRELEAU 12720

Séance du mardi 21 mai 2024
N°20240521-06

NOMBRES DE MEMBRES		
Afférents au Conseil Municipal	En exercice	Qui ont pris part à la Délibération
7	6	4

Date de la Convocation
15/05/2024

Date d'affichage
15/05/2024

Objet de Délibération
Bornage Alayrac : Choix du Géomètre

L'an deux-mille-vingt-quatre et le mardi vingt et un mai à 17h30 heures, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Alain ROUGET.

Etaient présents
ROUGET Alain, ESPINASSE Joël, PELLET Bernard, JULIEN Christian,
Absents : PEIRS Virginie donne procuration à Christian JULIEN, VALGALIER Jessie,

A été nommée secrétaire : ESPINASSE Joël

Monsieur le Maire indique que dans le cadre de régularisation foncière du Domaine Public – Voie Communale du Hameau d'Alayrac, il convient désigner un géomètre.

Le Conseil Municipal,
Approuve le devis de Gé – INGENIERIE pour un montant prévisionnel de 1 240 €.

Fait et délibéré à PEYRELEAU, les jour, mois et an susdits.
Pour extrait conforme.

LE MAIRE
Alain ROUGET

MAIRIE DE PEYRELEAU
REPUBLIQUE FRANÇAISE
12720

Acte rendu exécutoire après dépôt en sous-préfecture de Millau le 15/05/2024
et publication du 15/05/2024